

FICHE 8 - Le Réemploi, POURQUOI ?

Notre mode de vie met en péril la survie de notre planète, gaspillant des ressources naturelles sans ménagement et générant une immense quantité de déchets ! Pratiquer le réemploi signifie construire notre quotidien avec des objets durables qui ont une histoire, dont on prend soin et auxquels on donne une deuxième chance avant de les remplacer par du neuf. De plus, en faisant appel aux filières du réemploi, nous soutenons la création et le maintien de métiers artisanaux et d'emplois de proximité. C'est aussi un moyen de réaliser des économies substantielles.

En pratiquant le réemploi nous contribuons à :

Réduire le volume des déchets et à diminuer les nuisances liées à leur traitement

Les différents traitements des déchets que sont l'incinération, l'enfouissement, voire leur abandon, polluent trop souvent l'air, l'eau et le sol. En corollaire, la circulation et le bruit, les nuisances olfactives et la pollution visuelle occasionnent des gênes pour le voisinage et participent à la mauvaise réputation de ces modes de traitement. Sans oublier que la gestion des déchets coûte cher au citoyen...

Réduire la pression sur les ressources naturelles

Chaque année, les Européens produisent 10% de déchets en plus. Cette surproduction de biens exerce une pression sur le patrimoine naturel ; entraînant l'épuisement accéléré des ressources non renouvelables et générant des pollutions. En prolongeant la durée de vie des produits, nous contribuons à la sauvegarde des ressources naturelles. Un exemple : les encombrants (les meubles, les jouets, les vélos, etc.) représentent 11% des déchets ménagers collectés

annuellement en Belgique, soit environ 200.000 tonnes ou 60kg par habitant et par an. Les opérateurs du réemploi du secteur de l'économie sociale récupèrent 5.000 tonnes d'encombrants par an. Le potentiel réutilisable est encore plus grand, et peut s'élever à plus de 20.000 tonnes par an.

Préserver le capital énergétique caché des produits (ou énergie grise)

L'énergie grise est la quantité d'énergie nécessaire à la fabrication d'un objet, à son transport et à son élimination en tant que déchet. En moyenne, on estime que cette consommation indirecte, grise ou cachée, représente deux tiers de l'énergie totale que nous consommons. Sachant les déséquilibres climatiques causés par l'utilisation de combustibles fossiles, autant en limiter les effets en prolongeant la durée de vie des objets. Par exemple, un frigo nécessite 835 kWh pour être produit, on constate que cela représente quatre ans de consommation d'un frigo moderne de classe A+.

Soutenir l'emploi local et faire des économies

La pratique du réemploi contribue à la création d'emplois au niveau local, favorisant la formation et l'intégration de personnes peu qualifiées. Cela permet également de sauvegarder bon nombre de savoir-faire en péril, mettant en valeur des métiers artisanaux pour la réparation et la création. Le réemploi est plein d'avantages pour le consommateur, lui permettant de réaliser des économies et de sortir des sentiers battus pour retrouver la perle rare du marché. Par exemple, les filières de l'économie sociale proposent des électroménagers de qualité souvent au tiers du prix du bien neuf.

Source : « Le manuel du réemploi », Ressources asbl, p. 6-7 www.res-sources.be